

Avant et après le mariage

Votre préparation au mariage à l'Eglise se fait au sein de la communauté chrétienne locale, celle de votre quartier.

Durant le **WE de préparation au mariage que vous suivrez**, le dimanche, vous êtes invités à participer à la messe paroissiale. C'est l'occasion d'échanger sur toutes sortes de sujets et de tisser des liens fraternels.

Au-delà de votre mariage, si vous demeurez dans le quartier de Saint Christophe de Javel, vous êtes bien évidemment les bienvenus pour partager la vie habituelle de votre communauté.



(puis choisissez :
« Saint-Christophe de Javel »)

Le prêtre ou le diacre prennent du temps pour vous accompagner, vous pouvez verser à la paroisse une offrande selon vos moyens.

Vous pouvez aussi contribuer au « Denier de l'Eglise ». Demandez conseil auprès de ceux qui vous ont préparés.

Vous vous mariez à Saint-Christophe de Javel :

Lors de votre inscription, vous déterminerez la date et l'heure de votre mariage avec le prêtre ou le diacre.

Un prêtre ou diacre de votre famille ou de vos amis sera le bienvenu pour recevoir vos consentements.

Vous vous mariez en dehors de Saint-Christophe de Javel :

La date, l'heure, ainsi que le célébrant doivent être déterminés au plus tôt **par vous-même, avec le curé du lieu de votre mariage**. N'hésitez pas à leur demander avant même l'inscription à la préparation.

Votre préparation ne se fait pas à Saint-Christophe de Javel :

Vous devrez quand même vous **inscrire** à Saint-Christophe de Javel pour obtenir **une autorisation de mariage hors paroisse**. Ce document est nécessaire à votre dossier administratif pour que votre mariage puisse être célébré en dehors des limites physiques de la paroisse.

La constitution du Dossier Administratif se fait habituellement avec le prêtre ou le diacre qui vous prépare.

Pour toute question, vous pouvez
envoyer un mail à :
preparationmariage@scjavel.net



La préparation de votre mariage

2026-2027



©DR

*Vous vivez une période unique, qui ouvre à la
merveille de la rencontre et fait découvrir
la beauté d'exister et d'être précieux pour
quelqu'un, de pouvoir vous dire mutuellement :
tu es important pour moi.*

*Ne renoncez pas à poursuivre un idéal élevé
d'amour, de reflet et de témoignage
de l'amour de Dieu !*

28 rue de la Convention
Tél : 01 45 78 33 70
Courriel : paroisse@scjavel.net
Site : www.scjavel.net

Le mariage, un chemin de bonheur qui vaut la peine !

C'est une profonde joie d'accueillir votre désir de cheminer vers le mariage !

Une telle aventure mérite de s'y préparer. La démarche que nous vous proposons vise à nourrir votre dialogue pour que chacun de vous puisse, en toute liberté, choisir de se donner à l'autre dans le sacrement du mariage.

La célébration du mariage n'est pas un aboutissement, mais un point de départ d'une vie à deux dont la préparation veut vous aider à poser les fondements pour les dizaines d'années à venir !

Dans la foi, par votre mariage, vous devenez un signe visible de l'alliance du Christ et de l'Église. Dieu s'engage à nous aimer toute la vie, d'une manière indéfectible, à nous porter, à nous ouvrir un chemin de vie.

La préparation au mariage est donc un moment propice pour faire le point sur sa vie de foi et approfondir ou redécouvrir l'Esprit qui fait vivre.

Qui peut se marier à l'Église ?

Pour célébrer le mariage à l'Église, il est nécessaire qu'au moins l'un de vous deux soit baptisé dans l'Église catholique.

Si je suis baptisé dans une autre confession chrétienne ?

Les autres religions chrétiennes sont les confessions orthodoxes ou protestantes. Unis par un même baptême « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit », il n'y a aucun souci pour célébrer un mariage entre un catholique et un autre chrétien.

Si je ne suis pas baptisé ?

Le prêtre ou le diacre qui prépare le mariage demandera à l'évêque d'autoriser le mariage au nom du baptême de celui qui est catholique. Il ne peut le faire que si les deux époux s'engagent à respecter leurs convictions mutuelles.

Ce n'est donc pas une autorisation automatique ; elle doit être motivée et correspondre à votre projet de vie. La préparation sera un moment de découvrir l'engagement que les chrétiens prennent pour vous décider en toute liberté.

La Préparation au Mariage est tout sauf un examen en vue de la délivrance d'un permis !

C'est une opportunité de vous poser des questions essentielles sur l'engagement que vous désirez prendre, le sens que vous voulez donner à votre couple et à votre future famille.

Vous rencontrerez d'autres futurs mariés de votre génération, ainsi que des « couples témoins » qui vous feront part de leur expérience.

Concrètement...

6 mois minimum sont nécessaires pour cette préparation.

Venez vous inscrire à l'accueil
Le samedi de 10h à 12h.

Vous vous inscrirez à l'un des week-ends où vous retrouverez d'autres fiancés du quartier qui se préparent également au mariage.

Les WE se déroulent dans les salles paroissiales, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 9h30 à 18h :

- ❖ **sam 21 et dim 22 novembre 2026**, ou
- ❖ **sam 16 et dim 17 janvier 2027**, ou
- ❖ **sam 24 et dim 25 avril 2027**

Vous serez contactés par le prêtre ou le diacre qui vous accompagnera. Il vous donnera également les coordonnées d'un « couple-accompagnateur » avec qui vous cheminerez.

Avant le week-end, l'idéal est de rencontrer une fois le prêtre ou le diacre ET une fois le couple-accompagnateur.

Ces rencontres permettent aussi au prêtre ou au diacre de constituer le dossier administratif nécessaire à la célébration de votre mariage.